

Où vont vos cotisations FO ?

Versées par les adhérents aux collecteurs des sections syndicales d'entreprises, les cotisations sont centralisées par les syndicats locaux. Elles sont ensuite ventilées entre les Unions Départementales et locales, les Fédérations nationale, européenne et internationale d'industries, les Confédérations nationale, européenne et internationale. Nous vous rappelons, qu'une déduction d'impôt sur les cotisations syndicales payé est possible, renseignez-vous auprès de nous.

